



Le RMJQ : Une expertise de la réalité des 12-17 ans en maisons de jeunes

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation du
Gouvernement du Québec en vue du renouvellement
de la Politique québécoise de la jeunesse

Présenté au Secrétariat à la jeunesse du Québec

REGROUPEMENT DES MAISONS DE JEUNES DU QUÉBEC (RMJQ) | OCTOBRE 2015

Table des matières

Présentation du Regroupement des maisons de jeunes du Québec	2
Portrait des maisons de jeunes	3
Remerciements	5
Introduction.....	6
Axe 1 : Adoption et maintien d’habitudes et de modes de vie sains	8
Thèmes présentés	9
Les habitudes alimentaires	9
La pratique d’activités physiques et sportives	9
La santé mentale	10
Les comportements à risque	11
Les relations interpersonnelles harmonieuses et les rapports égaux	12
Questions de consultation.....	13
Axe 2 : Persévérance et réussite scolaire	16
Thèmes présentés	17
Questions de consultation.....	17
Axe 3 : Vie économique.....	22
Thèmes présentés	23
Questions de consultation.....	23
Axe 4 : Promotion d’une citoyenneté active et plurielle.....	27
Thèmes présentés	28
Questions de consultation.....	28
• Par l’apprentissage de la démocratie :	32
• Par l’apprentissage de la vie associative :	32
• Par l’implication communautaire :	32
• Par l’engagement social et la participation citoyenne :	32
Conclusion	34
Bibliographie.....	36



Présentation du Regroupement des maisons de jeunes du Québec

Description du RMJQ

Le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ) est une association à but non lucratif qui existe depuis maintenant plus de 35 ans. Il a reçu pour mandat de représenter et de promouvoir le projet maison de jeunes afin qu'il soit reconnu dans la société québécoise. Il compte aujourd'hui 179 maisons réparties à travers l'ensemble de la province.

Objectifs

- ➔ Promouvoir le concept « maison de jeunes »
- ➔ Défendre l'autonomie et l'action des maisons de jeunes
- ➔ Promouvoir et défendre le respect et les droits des jeunes
- ➔ Soutenir le développement des maisons de jeunes
- ➔ Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté
- ➔ Être un lieu d'échanges et de rencontres entre les maisons de jeunes

Les valeurs du projet maison de jeunes

La réalisation du projet maison de jeunes est basée sur les valeurs suivantes :

- | | |
|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> entraide | <input checked="" type="checkbox"/> justice sociale |
| <input checked="" type="checkbox"/> solidarité | <input checked="" type="checkbox"/> protection de l'environnement |
| <input checked="" type="checkbox"/> respect | <input checked="" type="checkbox"/> non-sexisme |
| <input checked="" type="checkbox"/> partage | <input checked="" type="checkbox"/> non-racisme |
| <input checked="" type="checkbox"/> démocratie | <input checked="" type="checkbox"/> acceptation des différences |
| <input checked="" type="checkbox"/> équité | |

Ces valeurs ouvrent à un éventail de sujets et à un vaste potentiel d'actions qui collent aux réalités et aux préoccupations des jeunes et sont véhiculées par le biais du loisir, de l'animation, de la prévention ou par les interventions menées au sein de la communauté.

Approche privilégiée

Le RMJQ a préservé, depuis le début, une approche globale, qui considère les jeunes comme des individus à part entière, capables de faire des choix éclairés et à leur image. L'approche des maisons de jeunes est résolument préventive et participative. Elle exige d'être en relation avec les jeunes et de créer des liens significatifs et permet d'aborder les adolescents dans leur globalité, comme des personnes capables de trouver des solutions, d'être imaginatives et de contribuer au développement de leur communauté.

Le RMJQ en chiffres :

- 60 000 jeunes âgés de 12 à 17 ans
- Plus de 500 animatrices et animateurs
- 2 000 parents et plus de 1 000 bénévoles

Portrait des maisons de jeunes

Les premières maisons de jeunes ont vu le jour en 1976, dans un Québec en profonde transformation. Suite à une réflexion sur la place des jeunes dans la société, le projet maison de jeunes a été mis sur pied. Aujourd'hui, près de quatre cents à travers le Québec, les maisons de jeunes sont issues de leur communauté et visent à accorder une plus grande place aux jeunes âgés de 12 à 17 ans. Elles travaillent à outiller les adolescents pour qu'ils puissent devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.

Les maisons de jeunes sont des espaces ouverts où les adultes sont attachés aux jeunes, les considèrent et connaissent leurs histoires. Les jeunes s'y rassemblent, échangent, s'amuse, font des apprentissages, prennent leur place, mais apprennent aussi à s'impliquer dans leur communauté et dans la société en général. Les maisons de jeunes accueillent les jeunes, avec leurs défauts et leurs qualités, comme des jeunes en quête d'une identité, d'un présent et d'un avenir à la mesure de leurs rêves.

Mission des maisons de jeunes

Les maisons de jeunes représentent pour les adolescents un lieu d'échanges et un endroit pour réaliser des activités et élaborer des projets avec d'autres jeunes. La fréquentation des maisons de jeunes est volontaire et les jeunes sont accompagnés tout au long de leur passage par des adultes significatifs.

En résumé, voici la mission des maisons de jeunes :

Les maisons de jeunes sont des associations de jeunes et d'adultes qui se sont donné pour mission, sur une base volontaire, dans leur communauté, de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 17 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyennes et des citoyens critiques, actifs et responsables.

Objectifs des maisons de jeunes

Cette mission résume l'ensemble du travail accompli en maison de jeunes et soutient les objectifs spécifiques suivants :

- Soutenir les jeunes dans l'apprentissage de la vie communautaire.
- Accompagner les jeunes dans l'expérimentation de la démocratie et de ses mécanismes.
- Favoriser la prise en charge et l'autonomie chez les jeunes.
- Renforcer la capacité des jeunes à avoir de meilleures relations interpersonnelles.
- Permettre aux jeunes d'être mieux outillés.
- Favoriser une participation des jeunes dans la vie de leur communauté.
- Défendre et promouvoir les droits des jeunes.

Remerciements

D'entrée de jeu, le Regroupement des maisons de jeunes et ses membres tiennent à remercier le Secrétariat à la jeunesse d'avoir été consulté dans le cadre de l'élaboration de la prochaine Politique québécoise de la jeunesse. Nous avons eu la chance de participer à la table ronde de consultation qui a eu lieu le jeudi 24 septembre dernier et nous déposons ce mémoire afin de présenter notre position et nos commentaires généraux à l'égard des orientations et des axes d'intervention qui ont été proposés.

Nous souhaitons également remercier tous nos partenaires membres de la Coalition Interjeunes, soit le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCQLD) et le Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue (ROCQTR).

Nous soulignons également le travail de Mme Caroline Forget-Galipeau et de M. Nicholas Legault pour la rédaction de ce présent mémoire, de même que le support de M. Pierre Bacon, pour ses précieux conseils et son regard aguerri sur le travail des maisons de jeunes.

Enfin, nous remercions toutes les maisons de jeunes membres du RMJQ pour leur souci quotidien d'appuyer les jeunes dans le développement de leur plein potentiel. Leur amour de la jeunesse est contagieux et alimente le RMJQ dans la réalisation de son mandat.

Introduction

Dans le contexte québécois actuel, il est primordial que les jeunes puissent trouver leur place et exprimer leur pleine citoyenneté. La société change rapidement, la technologie prend de plus en plus d'espace dans les rapports humains, le monde du travail se redéfinit et la courbe démographique tend à se renverser. Or, le portrait n'est pas sombre pour autant, car ces situations représentent des défis que les jeunes d'aujourd'hui peuvent surmonter avec succès. Cependant, pour y arriver, ils doivent être soutenus, écoutés et reconnus par l'ensemble de la population, de même que par les gouvernements qui œuvrent à faire du Québec un endroit où il fait bon vivre.

Dans le document de consultation, la jeunesse est définie par les 15-29 ans. Cependant, nous croyons qu'elle commence bien plus tôt. Par conséquent, les orientations et les axes d'intervention proposés devraient tenir compte des jeunes dès leur entrée dans l'adolescence, qui correspond généralement au début du secondaire (11-12 ans), car c'est à partir de ce moment qu'ils commencent à construire leur identité et que les choix qu'ils font ont une incidence sur leur avenir.

« Chez les jeunes, la période (du 10 à 15 ans) constitue une étape charnière et cruciale (...) dans la définition de leur identité et de leur système de valeurs. La construction de cette identité, fortement tributaire des relations harmonieuses ou conflictuelles du jeune avec son milieu familial, suppose par la suite un certain détachement de la famille, souvent accompagné de relations sociales extérieures de plus en plus intenses. Cela débute assez tôt, entre 10 et 12 ans approximativement. La prégnance du milieu familial demeure tout aussi décisive à la sortie de l'enfance. Cependant s'y superpose l'importance croissante des relations d'amitié. Autrement dit, dans la représentation des enjeux importants de sa vie, le jeune doit apprendre à relativiser la présence de son milieu familial et composer avec des acteurs extérieurs de plus en plus nombreux. Un tel processus de construction de l'identité suppose donc à la fois l'affirmation du moi en détachement du milieu familial, des rapports forgés par l'expérience de vie du jeune et une décentration progressive pour qu'émerge une représentation de soi et de la société, et éventuellement des formes d'engagement social. »¹

Les maisons de jeunes offrent un lieu d'appartenance aux adolescents âgés de 12 à 17 ans, où ils peuvent se retrouver entre pairs, expérimenter, apprendre, découvrir de nouvelles passions et tisser des liens de confiance avec des adultes significatifs. Elles favorisent le développement de l'autonomie chez les jeunes et contribuent, par des activités et des interventions de prévention, d'éducation et d'accompagnement, à avoir un impact sur chacun des axes visés par la prochaine Politique québécoise de la jeunesse.

À la lumière de notre expérience, il convient donc d'agir tôt, soit dès le début de l'adolescence, et de manière globale et préventive si l'on veut prévenir l'apparition de diverses problématiques et favoriser le développement de facteurs de protection chez les jeunes. Ce sont ces outils qui les aideront à s'adapter, à faire face aux difficultés rencontrées et à poser des choix éclairés. Pour y parvenir, il faut agir sur l'ensemble des environnements des jeunes (familial, scolaire,

¹ Pronovost, G. (2009). Le rapport au temps des adolescents: une quête de soi par-delà les contraintes institutionnelles et familiales.

social, etc.) et c'est sur ces objectifs que travaillent, depuis de nombreuses années, les organismes communautaires dédiés à la jeunesse. Ces organismes, dont font partie les maisons de jeunes, ont développé un savoir-faire qui leur permet d'entrer en contact directement avec les jeunes, de répondre rapidement à leurs besoins et d'agir sur l'ensemble des composantes de leurs réalités, plutôt que de manière succincte et isolée. Nous croyons donc qu'il est essentiel que la mission de ces organismes soit reconnue et encouragée à sa juste valeur.

Enfin, les 4 axes d'intervention suggérés, soit le développement de saines habitudes de vie, la persévérance et la réussite scolaire, l'insertion socioprofessionnelle et la citoyenneté active et plurielle nous paraissent tous fort à propos. Nous estimons toutefois qu'ils doivent être abordés en fonction d'une vision à long terme et dans une perspective de continuité. Enfin, il est primordial de tenir compte de la réalité des jeunes en région, qui est tout aussi importante que spécifique, dans le traitement des 4 axes de cette nouvelle politique jeunesse.

Axe 1 : Adoption et maintien d'habitudes et de modes de vie sains

Un milieu ouvert et accueillant

Les maisons de jeunes sont des milieux de vie où les jeunes sont accueillis sans préjugé par des animateurs chaleureux, disponibles et à l'écoute. Les adolescents peuvent y trouver soutien et entraide ou simplement venir réaliser des projets. Elles sont des lieux d'appartenance et de transition où sont offertes diverses activités éducatives et préventives.

Les maisons de jeunes n'ont pas de programme rigide, car elles souhaitent s'adapter aux besoins des jeunes. Chacun peut ainsi participer selon sa capacité et ses intérêts. Polyvalentes, les maisons de jeunes utilisent l'approche globale, qui intervient sur l'ensemble des conditions de vie des adolescents rejoints. L'animation mise sur ce que les jeunes perçoivent individuellement et collectivement de leur situation et de leurs expériences. Cette approche permet aux jeunes de consolider leur estime d'eux-mêmes par l'affirmation de soi et l'expression de leurs besoins et de leurs désirs, en suscitant une prise de conscience et en développant leur solidarité autour de problèmes communs et de projets collectifs. Dans les maisons de jeunes, les jeunes peuvent trouver les moyens de s'exprimer et d'agir, de prendre soin de leur santé, d'accroître leur bien-être, de développer leur autonomie et d'améliorer leurs relations sociales.²

Un lieu d'éducation populaire

Les maisons de jeunes s'inscrivent dans une approche d'éducation populaire autonome auprès des jeunes. Cette approche représente l'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens mènent ensemble des actions qui provoquent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie et visent, à court ou à long terme, une transformation de leur milieu.

Le projet éducatif des maisons de jeunes s'illustre notamment par des activités de prévention et de promotion de la santé et du bien-être. Ces activités permettent aux jeunes d'acquérir de nouvelles connaissances, d'échanger sur des sujets variés, de développer leur esprit critique et de vivre de nouvelles expériences. Elles misent ainsi sur le potentiel des jeunes à développer leurs aptitudes et des stratégies qui leur permettront d'améliorer leurs conditions de vie.

Prévention et promotion de la santé et du bien-être

Les maisons de jeunes considèrent la prévention et la promotion de la santé chez les jeunes comme un investissement social. Plutôt que de bannir certains comportements, elles valorisent et soutiennent les attitudes de responsabilisation et d'empowerment³. La notion de bien-être est mise de l'avant et l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie se font au quotidien, par des activités variées et de l'information formelle et informelle. En préconisant une approche

² Définition extraite de : L'R des centres de femmes du Québec et Regroupement des maisons de jeunes du Québec, *Cadre de référence pour le financement des milieux de vie : Les centres de femmes et les maisons de jeunes*, avril 1998.

³ Généralement traduite par « pouvoir d'agir », l'expression empowerment évoque la présence d'un résultat concret produit grâce à un ensemble d'actions précises entreprises par les personnes elles-mêmes. Elle implique les notions de pouvoir (moyens d'accès aux ressources individuelles et collectives) et d'action (réalisation d'un changement concret par rapport à un objectif spécifique).

préventive plutôt que curative, les maisons de jeunes assurent l'accessibilité à des ressources visant à soutenir les jeunes dans leur développement et représentent un lieu privilégié de sensibilisation et d'information sur des sujets relatifs à la santé et au mieux-être.

Thèmes présentés

- ✓ les habitudes alimentaires ;
- ✓ la pratique d'activités physiques et sportives ;
- ✓ la santé mentale ;
- ✓ les comportements à risque ;
- ✓ les relations interpersonnelles harmonieuses et les rapports égalitaires.

Tous les thèmes abordés dans cet axe font partie des valeurs qui qualifient le projet des maisons de jeunes et qui sont soutenues et promues via le loisir, l'animation, la prévention et par des interventions menées au sein de la communauté. Elles permettent aux maisons de jeunes d'explorer plusieurs sujets, en fonction de la réalité et des préoccupations des jeunes.

Voici des exemples d'application pour chacun de ces thèmes :

Les habitudes alimentaires

Les maisons de jeunes contribuent de diverses façons au développement de saines habitudes de vie chez les jeunes. Elles sont des carrefours d'informations et de références pour les jeunes et, en tant que milieux de vie, servent d'exemples positifs pour les adolescents qui les fréquentent. Elles leur offrent également la chance de participer à des activités qui contribuent à l'acquisition de saines habitudes de vie, telles que des soupers-causeries, des ateliers sur l'alimentation, des cours de cuisine, etc.

Par ailleurs, l'action des maisons de jeunes est complémentaire à celle des familles et plusieurs des habitudes alimentaires adoptées par les jeunes sont liées aux choix de ces dernières. Le contexte socio-économique dans lequel se trouvent certaines familles (pauvreté, manque d'informations et de connaissances sur le sujet, rythme de vie effréné, isolement social, etc.) rend plus difficile l'adoption de saines habitudes de vie, ce qui a malheureusement des conséquences sur les possibilités que peuvent avoir les jeunes. Cependant, cette situation ne doit pas être un frein, car la portée des apprentissages ne se limite pas à l'environnement physique de la maison de jeunes. Les nouvelles connaissances acquises peuvent être transférées de l'adolescent à sa famille, voire à son milieu. Les cours de cuisine en sont un exemple, de même que les activités parents-enfants. Ainsi, l'approche globale des maisons de jeunes permet aux animateurs d'aborder les thèmes choisis en tenant compte de l'ensemble des conditions de vie des jeunes et d'adapter en conséquence les activités et les interventions proposées.

La pratique d'activités physiques et sportives

De nombreux rapports font état d'une diminution de l'activité physique chez les jeunes. Or, « *la pratique d'activités physiques est étroitement associée à des bénéfices en ce qui a trait à des niveaux plus élevés d'habiletés sociales, d'estime de soi, d'auto-efficacité et à de meilleures*

habitudes de vie à la santé »⁴, tout en permettant « de prévenir ou de modifier certains comportements autodestructeurs tels que le tabagisme et la consommation de psychotropes. »⁵

Les maisons de jeunes sont des lieux accessibles et sécuritaires qui offrent aux jeunes la chance de pouvoir se retrouver entre eux, en présence d'adultes significatifs, pour pratiquer diverses activités, dont un bon nombre d'activités physiques et sportives. Elles respectent le rythme et les intérêts des jeunes, tout en leur offrant la chance d'expérimenter de nouvelles choses. Certains jeunes peuvent ainsi se découvrir une passion pour la danse ou le hockey et souhaiter intégrer ces activités à leur horaire. Comme ce sont les jeunes qui sont responsables de la planification des activités, la pratique d'activités physiques et sportives devient alors un choix qu'ils posent de façon consciente et réfléchi. La littérature tend d'ailleurs à démontrer que *« les jeunes sont particulièrement sensibles au statut relatif de popularité et de prestige attribué par les pairs du réseau d'amis participants à des activités communes, ce qui a pour effet d'influencer le développement du sentiment d'auto-efficacité et les choix d'activités pratiquées (Bandura, 1997). En ce sens, l'intervention devrait être planifiée de façon à entraîner le participant dans un environnement stimulant dans lequel il se sentira à la fois en confiance et compétent, et voudra participer de son plein gré à l'activité. »⁶*

Il est indéniable que les maisons de jeunes s'inscrivent dans cette approche. Elles contribuent ainsi à réduire l'inactivité chez les jeunes et permettent aux adolescents de modifier leur perception de l'activité physique (souvent limitée aux cours d'éducation physique et à ses exigences de performance) pour la considérer comme un plaisir qui nourrit à la fois le corps et l'esprit.

La santé mentale

Les maisons de jeunes offrent aux jeunes un lieu d'appartenance qui leur est propre, permettent de briser l'isolement et luttent au quotidien contre les préjugés. Elles représentent des milieux de vie à l'image des jeunes, où les animateurs sont là pour les accueillir, les écouter, les soutenir et les accompagner sans porter de jugement. Les adolescents qui les fréquentent sont amenés à s'interroger sur leurs choix de vie et à réfléchir à leur mieux-être. Ils créent des liens de confiance avec les animateurs et peuvent se confier à eux en toute confidentialité. Ces liens significatifs sont importants pour les jeunes et il est primordial qu'ils puissent être préservés. Selon plusieurs auteurs, *« le contexte social très mouvant et changeant de l'entrée dans la vie adulte provoque la détresse psychologique chez les jeunes. (...) Leur insertion socioprofessionnelle est problématique, mais demeure une affaire de société dont la responsabilité doit être assumée collectivement. »⁷* Cette situation se répercute d'ailleurs dans les maisons de jeunes, où une transformation de la fréquentation a été observée. Elle s'illustre par une augmentation du nombre de jeunes touchés par divers troubles de santé mentale. Nous

⁴ Gendron, M., Royer, É., Bertrand, R., & Potvin, P. (2005). Les troubles du comportement, la compétence sociale et la pratique d'activités physiques chez les adolescents. *Revue des sciences de l'éducation*, 31(1), 211-233.

⁵ Thibault, G. (2001). L'activité physique. In Gouvernement du Québec (dir.), 6, 12, 17 Nous serons bien mieux ! – Les déterminants de la santé et du bien-être des enfants d'âge scolaire (p. 211-250). Québec : Ministère des Sports et Loisirs.

⁶ Gendron, M., Royer, É., Bertrand, R., & Potvin, P. (2005). Les troubles du comportement, la compétence sociale et la pratique d'activités physiques chez les adolescents. *Revue des sciences de l'éducation*, 31(1), 211-233.

⁷ Beauregard, F., Guérette, D., Hrimech, M., Lebel, Y., Martineau, P., & Péloquin, S. (2000). *Détresse psychologique et insertion sociale des jeunes adultes: un portrait complexe, une responsabilité collective*. Les Publications du Québec.

estimons toutefois qu'il est préférable d'éviter d'étiqueter les jeunes en ce sens et privilégions le recours à une approche globale, où les jeunes sont considérés dans leur entièreté, et non selon des caractéristiques distinctes. S'ils vivent une situation de fragilité, des difficultés personnelles, familiales ou rencontrent des problèmes de santé mentale, les portes des maisons de jeunes leur sont ouvertes pour y trouver l'écoute et la présence dont ils ont besoin. Et si leur situation nécessite une intervention ou un traitement, les animateurs sont outillés pour les référer aux services appropriés.

Or, pour poursuivre leur travail, les maisons de jeunes doivent disposer des ressources humaines et financières nécessaires pour y arriver, car tel que mentionné précédemment, c'est par la création de liens significatifs que les jeunes se sentiront suffisamment en confiance pour se confier et exprimer ce qu'ils ressentent vraiment. Néanmoins, à l'instar de nombreux organismes communautaires jeunesse, les maisons de jeunes connaissent un taux de roulement de personnel élevé, qui entraîne une rupture de services pour les jeunes. Il est loin d'être certain qu'un adolescent qui s'est confié une première fois à un animateur envers lequel il a confiance le fera à nouveau avec un second animateur. Le manque de ressources, les ruptures de services et les difficultés d'accès aux soins et aux services sociaux font partie des nombreux obstacles que doivent affronter les jeunes aux prises avec une problématique de santé mentale. C'est pourquoi il est impératif que la politique québécoise de la jeunesse en tienne compte et propose des solutions en ce sens.

Les comportements à risque

Les maisons de jeunes offrent aux jeunes un environnement riche d'informations, où ces derniers peuvent demander conseil ou être écoutés. Les animateurs sont à l'affût des informations qui touchent la jeunesse (sexualité, santé, travail, études...) et prennent le temps d'en prendre connaissance, de les traiter et de les vulgariser pour les intégrer à leurs activités; que ce soit sous forme d'ateliers, de vidéos, de collaborations avec les organismes du milieu (ex. kiosques d'information dans les écoles secondaires) ou encore lors des discussions formelles ou informelles avec les jeunes.

Par leur pratique, les maisons de jeunes conscientisent les jeunes aux comportements à risque (consommation de tabac et de drogues, consommation excessive d'alcool, relations sexuelles non protégées, etc.) et les amènent à poser un regard critique sur leurs choix. L'adolescence est une période d'expérimentation, d'apprentissage, de construction identitaire et d'affirmation de l'autonomie. Les animateurs sont outillés pour guider les jeunes et les aider à se retrouver, sans pour autant faire la démarche à leur place. L'erreur permet aux jeunes de prendre conscience de ce dont ils ont besoin. Ils essaient, se trompent et se reprennent. Ce processus d'apprentissage favorise la prise en charge par les jeunes de leur vie et contribue au développement de leur plein potentiel.

Ceci dit, ce ne sont pas tous les jeunes qui expérimenteront les drogues, l'alcool ou le tabac. Certains viendront à la maison de jeunes pour avoir de l'information ou encore pour discuter avec leurs pairs. L'importance de pouvoir entrer en communication avec des adultes significatifs et formés pour leur répondre prend ici tout son sens.

Néanmoins, les comportements à risque chez les jeunes demeurent une question sociale préoccupante. Plusieurs études révèlent « *qu'une faible estime de soi et une image négative de soi-même représentent (...) des facteurs de risque importants dans l'adoption de comportements*

déviants.»⁸ Encore une fois, les maisons de jeunes misent sur la prévention et la promotion de comportements responsables, notamment en fournissant de l'information et une oreille attentive aux adolescents, mais également en réalisant des activités concrètes avec eux (ex. atelier sur la cyberdépendance, distribution de préservatifs et de dépliants en matière de santé sexuelle dans les toilettes, jeu-questionnaire sur la sexualité, etc.). Les animateurs demeurent alertes aux préoccupations et aux réalités vécues par les jeunes, par exemple en ce qui a trait à l'utilisation des technologies (cyberprédation, cyberintimidation, cyberharcèlement et cyberdépendance). Parce qu'ils sont en contact direct avec les adolescents, les animateurs peuvent intervenir rapidement et accompagner les jeunes, ou les référer, au besoin.

Les relations interpersonnelles harmonieuses et les rapports égalitaires

Les maisons de jeunes sont des lieux de socialisation, d'expression et de créativité où les jeunes peuvent concevoir des projets et les réaliser. Ces projets leur permettent de développer leur capacité à s'adapter, à tisser des liens et à s'ouvrir sur le monde. En dépassant leurs limites, ils découvrent d'autres horizons et affinent leur regard critique sur ce qu'ils sont et ce qu'ils souhaitent devenir.

Outre cet aspect, les maisons de jeunes favorisent la cohabitation entre différents groupes de jeunes. Cette proximité permet aux adolescents d'échanger et d'apprendre à se connaître au-delà des différences culturelles, religieuses et sociales. Qui plus est, le partage et la négociation d'un espace commun favorisent le développement de plusieurs valeurs, dont le respect, l'égalité entre les sexes et entre les différents groupes d'âge. Les jeunes apprennent ainsi à tirer profit de la diversité, dont ils font partie intégrante.

Un autre besoin comblé par les maisons de jeunes est la possibilité, pour les jeunes, de vivre des relations significatives avec d'autres adultes que leurs parents. Les animateurs bâtissent des liens de confiance avec les adolescents et développent une relation unique avec eux. Les maisons de jeunes offrent un cadre propice à l'écoute et à l'échange, qui permet d'adoucir les tensions familiales, favorise le développement des habiletés relationnelles et sociales et fait la promotion du droit à la différence. Les adolescents peuvent y créer des relations amicales et apprendre à cohabiter dans le respect avec des personnes issues d'autres cultures et horizons. De nombreuses activités sont d'ailleurs réalisées en ce sens, dont des rencontres entre parents et jeunes, des activités intergénérationnelles ou des discussions pour expliquer ce qu'est l'homophobie, le racisme ou le sexisme. D'autres projets peuvent toucher à l'hypersexualisation des jeunes (garçons et filles), à l'intimidation (virtuelle ou réelle) ou à tout autre thème qui concerne les adolescents et qui peut contribuer à améliorer leur compréhension et leur rapport au monde qui les entoure.

⁸ Scheier, L.M., Botvin, G.J., Griffin, K.W. et Diaz, T. (2000). Dynamic growth models of self-esteem and adolescent alcohol use. *Journal of Early Adolescence*, 20(2), 178-209.

Questions de consultation

1. Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder, au cours des quinze prochaines années ?

Évidemment, on ne peut que féliciter toute initiative qui vise à sensibiliser et éduquer les jeunes à adopter de saines habitudes de vie, mais il faut aussi réfléchir à la manière de le faire. L'approche mise de l'avant dans les diverses politiques de santé publique (ex. mieux manger et bouger plus) s'inscrit dans une logique comportementale où l'objectif poursuivi est de réduire les risques associés à d'éventuels problèmes de santé. Or, cette approche a souvent très peu d'effet sur les adolescents. C'est la raison pour laquelle les maisons de jeunes privilégient une approche de prévention et de promotion de la santé axée sur le bien-être des jeunes, autant physique que psychologique, d'où découlera l'adoption de choix sains et bénéfiques pour eux. Par exemple, en matière de lutte contre l'obésité, les maisons de jeunes préfèrent mettre de l'avant un discours d'acceptation de la diversité corporelle et d'acceptation de soi, plutôt que d'aborder directement la question de l'IMC, du poids santé et du nombre de minutes d'activités physiques à réaliser par semaine.

De plus, pour les adolescents, la logique de l'interdit est à proscrire. Ils doivent pouvoir faire des choix de manière volontaire et en assumer les conséquences. L'approche globale préconisée par les maisons de jeunes met de l'avant leur capacité à réfléchir, à se questionner et à poser des actions en fonction de leur mieux-être. De cette façon, l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie représentent des choix à part entière, posés de façon éclairée par les jeunes et qui auront ainsi davantage de chances d'être ancrés dans leur mode de vie. En ce sens, les maisons de jeunes consacrent depuis plus de 40 ans une grande part de leur temps à accompagner les adolescents dans l'acquisition de saines habitudes de vie. Les relations significatives entre les jeunes et leurs animateurs favorisent le développement de la santé et du bien-être des jeunes, de même que les activités proposées, les projets et les ateliers de prévention consacrés à ce thème.

2. Comment le gouvernement du Québec et ses partenaires peuvent-ils influencer les habitudes des jeunes en ce qui concerne l'alimentation, l'activité physique, les comportements à risque ou les problèmes de santé mentale ?

Pour influencer les saines habitudes de vie chez les jeunes, il convient de voir ce qui les touche et les concerne. Les organismes communautaires autonomes jeunesse tels que les maisons de jeunes ont développé une expertise et des approches en ce qui a trait aux dossiers jeunesse et œuvrent quotidiennement, par leur mission et leurs activités, à faire de la prévention et de la promotion en matière de santé et de bien-être. Or, ces organismes doivent pouvoir disposer des ressources nécessaires pour y parvenir. L'obtention et le maintien de ces ressources passent par un financement adéquat. Ces organismes présentent une alternative au réseau public et ont su faire leurs preuves à maintes reprises, leur crédibilité et leur raison d'être n'étant plus à démontrer.

D'après Thibault (2001), « *certaines des problèmes vécus présentement par beaucoup de jeunes dans notre société résultent de l'absence de modèles de comportement auxquels ils pourraient*

s'identifier. »⁹ Or, les maisons de jeunes ont une influence sur ces thèmes, notamment parce que des liens significatifs sont créés entre les jeunes et les animateurs. Ces liens contribuent à diminuer l'isolement, encourager le bien-être général des adolescents et favorisent le développement de comportements responsables. Des activités de prévention et de promotion des saines habitudes de vie sont réalisées sur une base régulière (lutte contre l'intimidation, l'homophobie et le racisme, acceptation de soi, démystification de la santé mentale, intégration de nouvelles pratiques alimentaires, etc.). L'approche globale privilégiée par les maisons de jeunes en est une de prévention, d'ouverture, d'écoute et de confiance. Les jeunes sont capables d'apprendre de leurs erreurs, de réfléchir, de poser un regard critique et d'agir pour leur mieux-être. Enfin, l'angle d'approche choisi influence le type de solutions adoptées (ex. acceptation de la diversité corporelle plutôt que lutte à l'obésité, accessibilité aux activités sportives plutôt que diminution de la sédentarité, etc.) et les maisons de jeunes ont fait le choix d'accepter et d'accueillir les jeunes dans leur entièreté et de croire en leurs capacités de changer et de croître.

3. Quels sont les comportements à risque que la prochaine Politique jeunesse devrait encourager à ne plus adopter en priorité ?

Tous les comportements cités précédemment demeurent d'actualité, mais nous croyons qu'il faudrait également s'attarder aux nouvelles formes de dépendances, telles que la cyberdépendance. Plusieurs jeunes ne peuvent se passer de leur cellulaire ou de leur ordinateur et développent de l'anxiété à l'idée de ne pouvoir y avoir accès. Cette dépendance a un effet direct sur la qualité de leurs relations, notamment en altérant le développement de leurs aptitudes de socialisation. Elle affecte également leur sommeil (de nombreux adolescents continuent à envoyer des messages textes à leurs amis durant la nuit ou commentent les actualités sur Facebook), ce qui corollairement peut entraîner « *des difficultés de concentration, de la somnolence diurne (...), une diminution du rendement scolaire, des déficits métacognitifs, une augmentation des risques d'accident et un effet notable sur la régulation des humeurs (contrôle des impulsions, régulation des émotions et de la flexibilité comportementale).* »¹⁰ S'ajoutent à cette nouvelle forme de dépendance les risques liés aux nouvelles technologies, tels que la cyberprédation et l'enjeu des relations virtuelles, la cyberintimidation et le cyberharcèlement¹¹, de plus en plus fréquents sur les réseaux sociaux. Selon nous, ces enjeux devraient faire partie des préoccupations de la prochaine Politique jeunesse.

⁹ Thibault, G. (2001). L'activité physique. In Gouvernement du Québec (dir.), 6, 12, 17 Nous serons bien mieux ! – Les déterminants de la santé et du bien-être des enfants d'âge scolaire (p. 211-250). Québec : Ministère des Sports et Loisirs.

¹⁰ Godbout, R., Huynh, C., & Martello, E. (2010). Le sommeil et les adolescents. *Revue québécoise de psychologie*, 31(2), p. 140

¹¹ La cyberintimidation et le cyberharcèlement sont des formes de violence de plus en plus préoccupantes pour la société. Souvent commises dans Internet ou sur le téléphone cellulaire, les agressions ont des conséquences psychologiques, sociales et scolaires très graves chez les victimes, les agresseurs et les témoins.

4. Promouvoir les relations interpersonnelles harmonieuses, par exemple par la lutte contre le sexisme, le racisme et l'homophobie contribue-t-il à une meilleure intégration de tous les jeunes à l'école, sur le marché du travail et dans la société en général? De quelle façon ?

Pour faciliter l'insertion des jeunes à l'école, au marché du travail et à la société, il convient de se questionner sur les valeurs qui dominent actuellement le paysage social québécois et de réfléchir à la place que l'on veut accorder aux jeunes qui souhaitent penser et vivre autrement. Les maisons de jeunes travaillent depuis plusieurs années en éducation populaire et en prévention afin de favoriser le développement de relations interpersonnelles harmonieuses chez les jeunes.

On constate que de plus en plus d'adolescents sont fragiles et vulnérables et les maisons de jeunes se sont données pour mission de les aider, de les écouter, de les soutenir et de croire en leur potentiel. Bon nombre des valeurs véhiculées par le projet maison de jeunes s'inscrivent dans cette voie (entraide, solidarité, respect, partage, démocratie, équité, justice sociale, non-sexisme, non-racisme et acceptation des différences).

Les maisons de jeunes sont conscientes que « *le processus d'entraînement aux habiletés sociales doit tenter de modifier les comportements associés aux interactions sociales, mais aussi de modifier les perceptions des jeunes face aux différentes situations et agents stressants pouvant influencer leurs réponses.* »¹² En ce sens, elles souhaitent que les jeunes qui les fréquentent élargissent leurs horizons, développent des liens significatifs avec les autres, fassent partie d'un groupe d'appartenance, s'ouvrent aux différences et apprennent à devenir des citoyens critiques, actifs et responsables. Pour se faire, elles proposent des projets et des activités où des thèmes tels que la lutte contre le racisme, le sexisme, l'homophobie et l'intimidation sont abordés de manière transversale. En y participant, les jeunes font l'apprentissage de la citoyenneté et prennent conscience (individuellement et collectivement) des enjeux sociaux qui les entourent. Ensemble, ils y réfléchissent et parviennent souvent à trouver des idées et des solutions originales et adaptées à leur réalité.

5. Quels sont les meilleurs moyens de favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes ?





Les jeunes apprennent les saines habitudes de vie par l'exemple, la pratique et par des expériences concrètes. En expérimentant de nouvelles choses, ils découvrent ce qu'ils aiment, ce qui contribue à leur mieux-être et ils sont par la suite mieux outillés pour faire les bons choix pour eux. Certes, l'environnement dans lequel ils se trouvent peut influencer leurs possibilités, mais il n'en demeure pas moins que de nouvelles habitudes peuvent graduellement faire partie de leur vie. Par exemple, plusieurs maisons de jeunes offrent des ateliers de cuisine. Dans les milieux défavorisés, il est probable que les adolescents ne puissent pas reproduire toutes les recettes apprises à la maison, mais ils pourront tout de même transmettre à leur famille leurs dernières trouvailles. La routine des repas n'en sera peut-être pas transformée, mais de nouvelles options s'inscriront au menu et pourront avoir un impact positif sur l'ensemble de la famille. Ce sont de petites victoires, mais qui, cumulées, peuvent entraîner de véritables changements.

¹² Kauffman, J.M. (1997). *Characteristics of emotional and behavioral disorders of children and youth*. Upper Saddle River, NJ: Prentice Hall.

Nous sommes d'avis que les activités accomplies en ce sens doivent être soutenues financièrement et accessibles pour tous les jeunes, notamment en ce qui a trait aux horaires, aux coûts et à la réalité des jeunes en région¹³. Enfin, nous croyons que l'acquisition de saines habitudes de vie passe par la présence de modèles significatifs et par la création de liens de confiance qui amènent les jeunes à se questionner, à être critiques et à forger leur identité à travers la responsabilisation et l'autonomisation de leurs choix.

Axe 2 : Persévérance et réussite scolaire

Outre la famille, l'école est l'endroit où les jeunes passent la majeure partie de leur temps. En plus des nombreux apprentissages académiques, ils y développent également leur savoir-faire et leur savoir-être. Les maisons de jeunes considèrent cette dimension comme primordiale dans la vie des jeunes. D'ailleurs, leur horaire d'ouverture est adapté aux heures de classe des adolescents (la plupart des maisons de jeunes ouvrent en fin d'après-midi, en soirée, les fins de semaine ou lors des journées pédagogiques, lorsque les ressources le permettent). Ainsi, les maisons de jeunes sont soucieuses de valoriser et d'appuyer les jeunes dans leur cheminement scolaire et offrent un soutien qui peut être décliné sous différentes formes :

-  Support quotidien au vécu scolaire, tant académique que social;
-  Aide aux devoirs et aux travaux scolaires (individualisé ou en groupe, ponctuel ou de façon régulière);
-  Équipement informatique et connexion Internet disponibles pour les travaux scolaires;
-  Possibilité de faire une démarche de médiation et d'accompagnement auprès de l'école, à la demande du jeune qui vit une difficulté.

De plus, certains des projets qui sont développés en maisons de jeunes démontrent aux jeunes l'importance d'une formation académique adéquate. Que ce soit pour un atelier de cuisine où la lecture des recettes et la mesure des quantités est essentielle ou encore pour le montage d'un décor de scène qui nécessite des connaissances mathématiques, plusieurs activités offertes en maisons de jeunes favorisent l'intégration et l'application des concepts académiques appris à l'école. Ces activités, à la fois ludiques et éducatives, permettent aux jeunes de concrétiser leurs apprentissages et d'établir un lien entre l'acquisition de connaissances et leur mise en pratique.

Quant à la démarche d'éducation populaire autonome adoptée par les maisons de jeunes, elle conçoit l'acquisition de connaissances et de compétences dans un sens large, notamment auprès des jeunes qui éprouvent des difficultés, autant en termes de réussite que de valorisation, dans le cadre des exigences scolaires. Une des études menées sur la question dévoile que « *les programmes actuels atteignent les meilleurs résultats possible, sans parvenir à apporter un support efficace à certains élèves. (...) En conséquence, la planification du processus de transition chez les élèves au cheminement particulier doit être polyvalente et dépasser le strict cadre des activités scolaires pour inclure et développer les principaux aspects du fonctionnement adulte : préparation à l'emploi et entrée sur le marché du travail, formation continue, vie quotidienne, santé, loisirs, communication, habiletés interpersonnelles, autodétermination et*

¹³ Les activités qui sont plus éloignées et/ou ne sont pas accessibles en transport en commun, dont le coût est élevé ou qui ne correspondent pas aux disponibilités des jeunes devraient être réévaluées.

participation à la collectivité. »¹⁴ Les maisons de jeunes s'inscrivent dans un contexte où les apprentissages de vie sont possibles et encouragés, de même que la réussite scolaire à laquelle ils contribuent de par leurs actions quotidiennes.

Enfin, les maisons de jeunes collaborent à divers projets avec les écoles et les organismes de leur milieu. Elles se tiennent informées, s'impliquent dans les différents lieux de concertation de leur communauté, échangent avec les autres intervenants et professionnels jeunesse et se questionnent sur la meilleure façon d'accompagner et de soutenir les jeunes dans leur cheminement scolaire et leur parcours de vie. Les structures décisionnelles des maisons de jeunes sont ouvertes aux jeunes et visent à ce que ces derniers s'y impliquent pleinement. Cette participation représente d'ailleurs, pour plusieurs d'entre eux, le début de leur implication citoyenne. Elle favorise également le développement de diverses compétences sociales et transversales, qui correspondent aux objectifs du curriculum scolaire.

Thèmes présentés

- ✓ la persévérance aux études ;
- ✓ les facteurs de renforcement de la persévérance : participation aux activités parascolaires et services d'orientation scolaire ;
- ✓ la valorisation des formations professionnelles et techniques ;
- ✓ l'accessibilité aux études supérieures.

Questions de consultation

1. Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années ?

*« À l'adolescence, le rapport à l'école se complexifie (...) et l'ambiguïté est un trait caractéristique de cette période. Confrontés à un passage de plus en plus long au sein de l'institution scolaire, de nombreux jeunes en viennent à tenter d'établir une sorte de « coexistence pacifique » entre les exigences de l'école, leurs passions, leur désir d'autonomie et une intensification de leur vie sociale. »*¹⁵ Les maisons de jeunes, par leur travail quotidien auprès des jeunes, aident à ce que cette période de transition se fasse en douceur. Elles soutiennent et accompagnent les jeunes dans leur parcours scolaire, s'intéresse à leurs choix de carrière, répondent à leurs questions, les aident dans leurs devoirs et leçons et luttent, par toutes ces mesures, contre le décrochage scolaire.

Nous sommes d'avis qu'il est primordial d'établir et de maintenir un dialogue entre les établissements d'enseignement et les milieux de vie fréquentés par les jeunes. Des liens doivent être développés (ce qui est souvent déjà le cas) et les partenariats encouragés. Il est également important de veiller à ce que l'épanouissement et le développement du plein potentiel des

¹⁴ Beaulieu, Diane, Techniques d'impact pour grandir, Illustrations pour développer l'intelligence émotionnelle chez les adolescents, Éditions Académie Impact, p. 75

¹⁵ Pronovost, G. (2009). Le rapport au temps des adolescents: une quête de soi par-delà les contraintes institutionnelles et familiales.

jeunes demeurent au cœur des démarches d'apprentissage et d'acquisition des connaissances/compétences.

Enfin, bien que la lutte contre le décrochage scolaire soit un enjeu de taille et d'actualité pour la société québécoise, il faudrait également se questionner sur les conditions de « raccrochage » des jeunes, c'est-à-dire sur les services qui sont offerts et disponibles pour les adolescents qui, suite à une période de décrochage scolaire, font le choix de reprendre leurs études. Le mentorat serait une piste de solution à explorer. Par exemple, d'anciens décrocheurs pourraient accompagner les jeunes qui souhaitent retourner à l'école. Ayant partagé des difficultés similaires, cet accompagnement serait d'autant plus pertinent qu'il serait ancré dans l'expérience.

2. Peut-on soutenir la persévérance scolaire en faisant de l'école un milieu de vie plus complet et plus stimulant pour les jeunes ?

En tant que regroupement provincial des maisons de jeunes, nous ne souhaitons pas nous substituer à l'expertise des établissements scolaires quant à la meilleure façon de concevoir et d'appliquer les programmes académiques. Nos suggestions ont plutôt trait à la contribution que peuvent apporter les organismes communautaires autonomes jeunesse à la question de la persévérance scolaire et à ce qui est à même de susciter l'implication des jeunes.

Pour stimuler les jeunes, des projets significatifs doivent être mis en place. Ces projets doivent tenir compte de leurs intérêts, de leurs besoins et leur offrir un cadre dans lesquels ils peuvent s'inscrire et participer activement tout au long de leurs études.

Plusieurs organismes jeunesse, dont les maisons de jeunes, travaillent à accroître la persévérance scolaire chez les adolescents. Ils accompagnent les jeunes dans leurs devoirs, leur offrent des activités extrascolaires et pallient les espaces laissés vacants dans certains domaines, tels que la culture et les arts, l'éducation à la sexualité ou la participation sociale et citoyenne des jeunes. Nous croyons qu'il est vital de reconnaître le travail accompli par ces organismes et d'encourager leur contribution à juste titre.

Parallèlement, l'école doit aller à la rencontre des jeunes et de leurs milieux de vie (ex. famille et organismes jeunesse locaux) et s'ouvrir sur la communauté pour que des ponts soient établis entre les différentes instances concernées.

Voici, de façon succincte, quelques propositions supplémentaires :

- 🔄 Explorer des stratégies alternatives d'enseignement (écoles communautaires, écoles alternatives et écoles de rue);
- 🔄 Adapter davantage les horaires des établissements scolaires au rythme des jeunes¹⁶ (ex. débiter les cours un peu plus tard en matinée pour respecter le cycle de sommeil des adolescents);

¹⁶ « Au Québec comme aux États-Unis, la plupart des classes débutent le matin à une heure où les rythmes circadiens des adolescents favorisent encore le sommeil. (...) Une étude menée par Wolfson et ses collègues (2007) montre que les adolescents d'une école dont les cours commençaient une heure plus tard qu'une autre avaient des meilleurs résultats scolaires, ceci étant associé au fait qu'ils étaient moins somnolents durant le jour et qu'ils dormaient plus la nuit. » Godbout, R., Huynh, C., & Martello, E. (2010). Le sommeil et les adolescents. *Revue québécoise de psychologie*, 31(2), pp. 139-140

- 🕒 S'assurer que l'enseignement est adapté aux besoins des élèves en diversifiant les méthodes d'enseignement, particulièrement pour les garçons, chez qui le taux de décrochage est plus élevé;
- 🕒 Promouvoir une pédagogie coopérative;
- 🕒 Améliorer la vie communautaire dans les écoles et démocratiser la vie scolaire;
- 🕒 Être plus à l'écoute des jeunes et mieux outiller les enseignants face aux nouvelles réalités (santé mentale chez les adolescents, encadrement et discipline, cheminement et environnement atypiques, etc.)
- 🕒 Favoriser l'enseignement individualisé, qui permet aux enseignants de créer des liens significatifs avec les jeunes.

Enfin, pour que les jeunes puissent recevoir un enseignement de qualité, à la hauteur de leurs besoins et de leurs aspirations, il est important de réfléchir aux conditions d'enseignement actuelles (nombre d'élèves par groupe, épuisement du corps professoral, diminution des services d'accompagnement et des ressources disponibles, objectifs de rentabilité des programmes collégiaux, etc.), puisqu'elles affectent directement le parcours scolaire des adolescents et minent leur stimulation à venir en classe et à participer aux activités.

3. Les activités parascolaires peuvent-elles contribuer à la fois à faire de l'école un milieu attrayant et à stimuler l'engagement des jeunes envers leurs communautés et la société québécoise ? Si oui, comment ?

Ce que les jeunes veulent, c'est un milieu de vie et d'apprentissage où ils peuvent développer leurs intérêts, leurs passions et leurs compétences en présence de leurs pairs et d'adultes significatifs.

Les établissements scolaires doivent s'engager à faire la promotion des activités sociales, culturelles et sportives offertes aux jeunes dans leur communauté (ex. partenariats entre les écoles et les maisons de jeunes). Malheureusement, certaines institutions scolaires expriment encore des réticences à travailler avec les organismes communautaires de leur milieu.

Quant aux activités parascolaires (offertes à l'école à l'extérieur des heures de classe) et extrascolaires (offertes à l'extérieur de l'école par divers organismes, dont les maisons de jeunes¹⁷), il est impératif qu'elles soient accessibles (en termes de coûts, d'emplacement et d'horaire), qu'elles soient reconnues et qu'elles soient financées à leur juste valeur.

Enfin, la question de l'accessibilité concerne particulièrement les jeunes en région. Pour stimuler leur engagement et leur implication citoyenne, il est nécessaire que les activités qui leur sont proposées puissent répondre à leurs besoins. Une des problématiques qu'ils rencontrent est l'accès au réseau de transport. Les services de transports en commun sont généralement peu développés en région et la plupart des jeunes n'ont pas accès à une voiture. Ainsi, leur participation aux activités parascolaires et extrascolaires dépendant des disponibilités de transport de leurs parents ou de leurs amis. Face à ce constat, il convient de s'assurer que les activités offertes aux jeunes en région leur soient réellement accessibles et si ce n'est pas le cas, il faudrait réfléchir à différentes pistes de solutions pour qu'elles le deviennent.

¹⁷ Ex. services d'aide aux devoirs ou activités de participation citoyenne

4. Comment faire en sorte que plus de jeunes intègrent à leur plan de scolarisation et de carrière un cheminement dans un programme de formation professionnelle ou technique ?

Une des premières difficultés que rencontrent les jeunes lorsque vient le temps de faire leur choix de carrière concerne l'âge auquel ils doivent prendre cette décision. Ils connaissent généralement peu le marché du travail, n'ont souvent pas eu l'occasion de faire de stage ou d'occuper un premier emploi et sont toujours en processus de construction identitaire. Afin qu'ils soient en mesure de faire les meilleurs choix possible, ils doivent être davantage informés sur ce que représentent les différentes options qui s'offrent à eux. En retardant l'âge du choix de carrière, les jeunes auraient la chance de mieux se connaître, d'explorer différentes pistes et d'avoir une vision à plus long terme de leurs besoins et de leurs aspirations professionnelles.

En ce qui a trait aux programmes de formation professionnelle et technique, des expériences variées (sous forme de stages, de modèles et de témoignages) pourraient être intégrées au cursus académique des élèves dès le début de leur secondaire. Il conviendrait également de s'assurer que le développement des compétences est bel et bien ce qui est mis de l'avant et de réfléchir à la place accordée aux garçons dans les programmes de formation, qui ne tiennent pas toujours compte de leurs caractéristiques.

5. Quels sont les meilleurs moyens d'encourager la persévérance scolaire chez les jeunes ?

Les activités parascolaires et extrascolaires représentent une excellente façon d'encourager la persévérance scolaire chez les jeunes, car elles leur permettent de créer des liens avec leurs pairs et avec des adultes significatifs, tout en développant leurs habiletés sociales. Elles favorisent également une transition entre les activités réalisées à l'école et les apprentissages qui sont faits à l'extérieur de ce cadre.

Ces activités permettent aux jeunes de faire des projets variés¹⁸, ponctuels ou à long terme, et de recevoir un accompagnement, une présence et un support qui tiennent compte de leurs besoins et de leur rythme d'apprentissage.

La persévérance scolaire peut aussi être encouragée par des mesures concrètes d'insertion professionnelle. Par exemple, certains jeunes seront motivés à poursuivre leurs études en complétant parallèlement un stage en entreprise. Ils feront des liens concrets entre leurs apprentissages et les tâches qu'exige le poste qu'ils convoitent. Par contre, ces stages doivent être bien encadrés et supervisés et surtout, ils doivent être prioritairement axés sur les besoins académiques des jeunes, et non sur ceux des entreprises.

À ce sujet, nous répétons qu'il est important de tenir compte de la situation des jeunes en région. Dans les secteurs plus éloignés, il est fréquent que les entreprises qui s'y installent soient à la recherche de main-d'œuvre (souvent en grand nombre et pour une durée limitée). En offrant des salaires attrayants et en n'exigeant pas toujours de diplôme spécifique, ces entreprises représentent, pour les jeunes et leurs familles, une alternative à l'école, ce qui contribue inexorablement au décrochage scolaire. Il est donc primordial que les conditions d'embauche protègent les jeunes à cet égard. L'éducation est un investissement social à long terme et cette perspective ne doit en aucun cas être perdue de vue.

¹⁸ Allant du cours de musique à l'organisation d'un voyage humanitaire...

Une autre difficulté rencontrée par les jeunes concerne la pression qu'ils subissent quant aux critères de performance et de réussite. Pour certains, ces attentes peuvent créer un blocage par rapport à l'école et constituer une barrière insurmontable à franchir. La pression qui pèse sur eux est lourde à porter et peut avoir de multiples conséquences, dont celle de mener au décrochage scolaire. Mme Boivin, dans son article sur la question, relate bien la dualité à laquelle fait face le système éducatif québécois : « *L'instruction se caractérise, depuis les années 1990, par l'instauration de mesures d'excellence et de règles de rentabilité. Les exigences de la scolarité s'élèvent en même temps que grandissent les attentes sociales envers l'école. D'une part, les parents exigent à tout prix la réussite de leur enfant et demandent des projets éducatifs sur mesure qui aboutissent à la formation d'une certaine hiérarchie d'excellence au sein de l'école et, d'autre part, les entreprises font pression sur le système scolaire pour que ce dernier forme des jeunes qui répondent à leurs besoins. Cette course à l'excellence et à la rentabilité conduit nombre d'institutions scolaires à mettre en place des contrats de performance, à instaurer des programmes à vocations particulières (ex. programme international), voire à développer des formations pointues mieux adaptées au marché du travail. Dans ce contexte, certains jeunes ont le sentiment de ne pas pouvoir jouer le jeu (d'être dans le jeu ou de le maîtriser). Ils en déduisent qu'ils ne sont pas faits pour ça. Ce sont eux qui sortent du système scolaire (environ 25 %, principalement des garçons) avant l'achèvement de leurs études de niveau secondaire. Pour lutter contre ce phénomène, on institue des voies de formation pour jeunes adultes décrocheurs et l'on propose d'autres moyens pour favoriser la persévérance scolaire ou pour faciliter le retour aux études. D'un côté, on cherche à former des performants, de l'autre, on essaie de mettre en place une panoplie de moyens pour contrer les effets du décrochage. Se côtoient dès lors en parallèle un discours sociétal sur l'importance de la persévérance scolaire, de la réussite et un autre sur les ouvertures à d'éventuels allers et retours dans ce système.* »¹⁹

Enfin, nous remettons en doute la décision d'abolir certains cours, comme celui de formation personnelle et sociale, qui donnait l'occasion aux jeunes d'aborder des compétences de savoir-être et de poser des questions sur des sujets qui les touchent, notamment en matière de sexualité. À ce jour, ces enseignements sont délégués, de manière informelle, aux autres adultes qui font partie de la vie de ces jeunes. Ainsi, nombreux sont ceux qui, pour des raisons personnelles, sociales ou culturelles, ne peuvent dorénavant avoir accès à ces notions...

Pour conclure sur cet axe, l'école doit être plus qu'un service pour que les jeunes y développent un sentiment d'appartenance. Elle doit être un espace de participation et d'inclusion, où les jeunes sentent qu'ils font partie intégrante d'une collectivité et qu'ils ont leur mot à dire sur son fonctionnement. C'est de cette façon que l'école devient attrayante pour les jeunes, car elle constitue davantage qu'un lieu d'apprentissage, elle représente un milieu de vie destiné aux adolescents et vise l'épanouissement de leur plein potentiel.

¹⁹ Boivin, M. D. (2003). Les jeunes adultes québécois décrocheurs. *Enfances & Psy*, 24(4), 131-138.

Axe 3 : Vie économique

Pour plusieurs adolescents, le monde du travail fait déjà partie de leur quotidien. Selon les dernières données de l'ISQ (2012), le nombre de jeunes qui travaillent²⁰ est en croissance au Québec. Le taux d'activité chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans est de 53,7% (contre 41,7% en 1996) et ils travaillent en moyenne 20 heures par semaine.

Quant aux étudiants à temps plein âgés de 15 à 24 ans, ils étaient 41,7%²¹ à travailler en 2012 (contre 28,8% en 1996), pour une moyenne de 15 heures par semaine.^{22, 23} Ces chiffres ne tiennent toutefois pas compte des emplois non déclarés, tels que le gardiennage et la livraison des journaux.

Travailler peut avoir un impact très positif sur les jeunes en termes de valorisation, de responsabilisation et d'autonomie, notamment en leur donnant une discipline de vie et un horaire à respecter, mais le nombre d'heures consacrées au travail doit être limité pour ne pas nuire à leur santé et à leurs études. *« Lorsque les heures travaillées oscillent entre 0 et 15 heures, les jeunes qui étudient ont tendance à afficher une meilleure performance à l'école et ont moins tendance à vouloir décrocher contrairement aux étudiants qui ne travaillent pas. (Par contre,) plus les heures travaillées augmentent, plus les notes ont tendance à diminuer et le décrochage augmenter. »*²⁴

Nous comprenons l'importance, pour le gouvernement, de se questionner sur l'intégration socioprofessionnelle des jeunes, d'autant plus que ce que les adolescents apprennent sur le marché du travail constitue une excellente expérience préparatoire à la vie active. Or, pour nous, il s'agit d'abord et avant tout de soutenir les jeunes dans leur cheminement scolaire, professionnel ou technique, pour leur permettre d'accéder à l'emploi auquel ils aspirent.

Ainsi, les maisons de jeunes n'agissent pas directement sur l'employabilité des jeunes, mais elles les soutiennent par le biais d'activités qui permettent aux adolescents d'être mieux outillés et préparés au marché du travail. Ces activités peuvent prendre différentes formes, telles que des formations pour gardiens avertis, de l'aide à la création de c.v., de la préparation aux entrevues d'embauche, des ateliers sur l'emploi ou des offres de stages en milieux professionnels locaux. Les maisons de jeunes diffusent aussi de l'information sur les droits du travail, la santé et la sécurité au travail et les programmes d'études secondaires et postsecondaires. De plus, elles encouragent la mise sur pied et la participation à des coopératives jeunesse de services, où les adolescents peuvent apprendre les bases de la gestion coopérative.

²⁰ En étant ou non aux études

²¹ 34,3% chez les 15-19 ans

²² ISQ, Regard statistique sur la jeunesse, État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans : 1996 à 2012.

²³ D'après les données de Statistique Canada (2015) sur les caractéristiques de la population active, 51,6% des étudiants canadiens de 15-24 ans étaient en emploi (57,1% au Québec), et de ce nombre, 54% travaillaient à temps partiel (55,3% au Québec) (<http://www.statcan.gc.ca/pub/71-001-x/2015008/t019-fra.htm> et <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-001-x/2015008/t020-fra.htm>)

²⁴ Laplante, M. (2015). Travail, heures travaillées et revenus: détermination de leur relation avec le décrochage scolaire des jeunes du secondaire.

Thèmes présentés

- ✓ l'employabilité des jeunes ni en emploi ni aux études et des jeunes en difficulté ;
- ✓ les conditions de travail des jeunes ;
- ✓ les conditions pour les jeunes qui veulent démarrer leur propre entreprise ou prendre la relève d'une entreprise existante, dont une entreprise familiale ;
- ✓ l'importance de concilier les obligations du travail avec les autres sphères de la vie, notamment la famille ;
- ✓ les avantages de la mobilité interrégionale, pancanadienne et internationale.

Questions de consultation

1. Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années ?

Selon de récentes études, « *les conditions d'emploi se sont détériorées parmi les 24 ans et moins (qui) ont subi une baisse de leurs taux de rémunération. De 1981 à 2012, le salaire horaire médian parmi les emplois à temps plein a diminué de 13 % pour les hommes et de 8 % pour les femmes.* »²⁵ De plus, « *les analyses mettent en évidence un effet significatif de l'âge sur la probabilité de rapporter de la précarité contractuelle. Ainsi, l'entrée dans la vie active des plus jeunes accroît de plus de sept fois cette probabilité.* »²⁶ Enfin, dans une étude sur l'évolution du marché de l'emploi et ses effets, Bernier (2012) soulignait : « *la popularité grandissante des agences de location de main-d'œuvre (qui constituent) souvent une porte d'entrée au marché du travail pour les jeunes et crée des conditions de travail différenciées qui se répercutent sur la santé et la sécurité du travail.* »²⁷

Tel que l'illustrent ces données, les conditions de travail des jeunes sont plus difficiles qu'auparavant (précarité d'emploi, degré de protection sociale inférieure, statut occasionnel, travail surnuméraire, à la pige et/ou à temps partiel, travail autonome, etc.). Certes, les jeunes sont de plus en plus scolarisés (plus de 30% des 25-34 ans sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures)²⁸, mais en revanche, les exigences du marché du travail sont également plus élevées.

Il convient donc de se demander si les salaires et les conditions de travail qui sont actuellement offerts aux jeunes sont adaptés aux restrictions et obligations supplémentaires qu'ils s'imposent pour réussir à obtenir leur diplôme (endettement, perte d'années de plein salaire sur le marché du travail, report des projets de famille, d'acquisition d'une première maison, etc.)? De plus, il

²⁵ Statistiques Canada (2013) : Étude sur les changements des conditions du marché du travail des jeunes Canadiens <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/130704/dq130704a-fra.pdf>

²⁶ Ledoux, É., Fournier, P. S., Champoux, D., Prud'homme, P., Laberge, M., Aurousseau, C. & Chatigny, C. (2013). Les conditions de travail au Québec: une analyse différenciée selon les groupes d'âge. *Relations industrielles/Industrial Relations*, 68(4), 590-607.

²⁷ Ledoux, É., Fournier, P. S., Champoux, D., Prud'homme, P., Laberge, M., Aurousseau, C., ... & Chatigny, C. (2013). Les conditions de travail au Québec: une analyse différenciée selon les groupes d'âge. *Relations industrielles/Industrial Relations*, 68(4), 590-607.

²⁸ ISQ, Regard statistique sur la jeunesse, État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans : 1996 à 2012.

serait pertinent d'évaluer si les taux de placement en emploi correspondent aux domaines d'études des jeunes diplômés. Ces derniers parviennent-ils à occuper un emploi dans leur domaine d'études? Ces taux reflètent-ils les réelles aspirations professionnelles des jeunes?

Enfin, beaucoup d'efforts semblent être déployés pour favoriser l'entrepreneuriat jeunesse, alors que le taux d'entrepreneurs chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans est en baisse depuis plusieurs années. Il en est de même en ce qui a trait à la question de la mobilité interrégionale, pancanadienne et internationale des jeunes. Ces formes de mobilités sont fortement encouragées dans le contexte social, politique et économique actuel, mais il faut également réfléchir à l'avenir des régions, où perdurent des enjeux d'accessibilité quant à l'emploi, au transport, à l'éducation et aux services de santé, pour ne nommer qu'eux.

2. Quels sont les défis et les occasions que vous voyez pour les jeunes, dans le contexte où leur arrivée sur le marché du travail se fera à un moment où un grand nombre de travailleurs et de travailleuses prendront leur retraite ?

Le document de consultation fait référence à l'évolution de la durée de vie active des travailleurs entre 1970 et 2009, où le départ à la retraite est estimé à 60 ans²⁹. Cet âge ne nous semble pas refléter la réalité. De plus, il ne faut pas oublier que malgré les nombreux départs à la retraite résultant du contexte démographique actuel, ce ne sont pas tous les postes qui seront remplacés. Certains seront supplantés par les avancées de la technologie, alors que d'autres ne seront pas comblés par des ETP³⁰. Le ratio de départs/remplacements ne sera probablement pas de 1. Un des défis qui se pose alors est de voir comment les départs à la retraite seront remplacés (nouvelles conditions de travail, statuts d'emploi, ETP, répartition des charges sociales, etc.) et de quelle manière cette situation affectera les jeunes qui feront leur entrée sur le marché du travail.

Il serait d'ailleurs intéressant de réfléchir à la meilleure façon d'assurer la transmission des savoirs et des compétences entre les travailleurs expérimentés et les novices. Si les équipes sont entièrement constituées de jeunes travailleurs, comment le marché du travail s'adaptera-t-il? Les jeunes seront-ils suffisamment outillés?

Les programmes scolaires actuels devraient prendre en compte ces conjonctures afin d'assurer le transfert des connaissances professionnelles. Les stages et activités de formation et de mentorat constituent d'excellentes façons de transmettre l'expertise en entreprise et d'assurer une prévention en matière de santé et sécurité au travail. Néanmoins, une étude menée par Ledoux et coll. (2013) sur les conditions de travail au Québec révèle que : « *l'entrée dans la vie active expose davantage de jeunes travailleurs à des contraintes physiques de travail et à des situations de précarité d'emploi. Conséquemment, les jeunes travailleurs construiront leur expérience de santé au travail dans des contextes qui semblent plus à risque pour leur santé et leur sécurité. Des situations similaires ont été documentées chez les jeunes travailleurs poursuivant des études à temps plein. Ces travaux montrent un cumul de contraintes physiques de travail associé au niveau de fatigue rapporté par ces derniers (Ledoux et coll., 2008; Laberge et coll., 2011). Les accidents de travail sont également apparus comme une caractéristique de la*

²⁹ Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois, & D'Amours, A. (2013). Innover pour pérenniser le système de retraite: un contrat social pour renforcer la sécurité financière de tous les travailleurs québécois. Gouvernement du Québec.

³⁰ Équivalent temps plein.

situation de travail de jeunes adolescents durant leur stage en entreprise, lors de formations menant à un métier semi-spécialisé (Laberge et coll., 2009). Au-delà du lien entre conditions de travail et santé et sécurité du travail, en fonction de l'âge et du statut socioprofessionnel, l'évolution des conditions d'emploi transformerait les conditions de travail et influencerait la trajectoire professionnelle et la trajectoire de santé en fonction de l'âge des travailleurs. »³¹

Pour s'assurer que ces trajectoires soient porteuses de sens pour les jeunes, il est important de leur présenter un portrait juste du marché du travail. Cette condition s'applique également aux jeunes diplômés universitaires, aux jeunes issus de l'immigration et aux jeunes ayant un parcours de vie différencié (dont font partie les NEET³²). Ils doivent pouvoir étudier et travailler dans ce qu'ils aiment, mais être conscients que tous les secteurs d'activités ne sont pas soutenus dans la même mesure (et ne présentent par conséquent pas les mêmes opportunités d'emploi).

3. Comment assurer la plus grande participation possible des jeunes issus de l'immigration au marché du travail et comment assurer que leurs compétences seront reconnues et valorisées ?

De nombreuses études font état des difficultés rencontrées par les immigrants pour accéder au marché du travail dans leur société d'accueil. Les principaux obstacles à l'insertion professionnelle au Québec concernent la reconnaissance des diplômes étrangers, les équivalences accordées et le manque d'expériences de travail locales. Les jeunes issus de l'immigration rencontrent ces mêmes difficultés si leur parcours académique a été complété à l'étranger. Or, pour les enfants d'immigrants (2^e génération), la situation est différente. Ils n'ont pas à faire face aux barrières linguistiques et culturelles qu'ont connues leurs parents (ou dans une moindre mesure) et ont réalisé leur cursus scolaire au Québec. Toutefois, ils ne sont pas à l'abri de la discrimination. Piché et coll. (2002), dans un article consacré à la question, « *concluent qu'au-delà du niveau d'instruction et de la qualification, le pays d'origine reste un déterminant important de la capacité d'insertion, probablement en raison de discriminations sur le marché du travail. Sont particulièrement pénalisés les migrants originaires d'Afrique du Nord (davantage que ceux du reste de l'Afrique), du Moyen-Orient, de l'Asie et d'Amérique du Sud.* »³³

Pour l'ensemble des immigrants, il conviendrait de simplifier significativement les procédures de remises à niveau, notamment en termes de délais, de complexité et de coûts. De plus, les études et expériences professionnelles réalisées à l'étranger, de même que les compétences développées, devraient être reconnues et valorisées par les employeurs et les établissements d'enseignement. Enfin, des programmes de mentorat et de parrainage en entreprises pourraient être offerts et encouragés par diverses mesures gouvernementales. D'ailleurs, plusieurs organismes communautaires se consacrent déjà à l'insertion sociale et professionnelle des immigrants et il nous paraît impératif que leur expertise soit soutenue adéquatement.

³¹ Ledoux, É., Fournier, P. S., Champoux, D., Prud'homme, P., Laberge, M., Arousseau, C. & Chatigny, C. (2013). Les conditions de travail au Québec: une analyse différenciée selon les groupes d'âge. *Relations industrielles/Industrial Relations*, 68(4), 590-607.

³² Jeunes qui sont ni aux études, ni en emploi, ni en formation.

³³ Piché, V., Renaud, J., & Gingras, L. (2002). L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal: une approche longitudinale.

4. Quels sont les rôles respectifs du gouvernement, des acteurs du secteur privé et des établissements collégiaux et universitaires pour encourager la conciliation entre la famille et le travail ou les études ?

Nous estimons que les entreprises privées devraient offrir des conditions de travail propices à la conciliation travail-famille (ex. télétravail, horaires flexibles, etc.). Il en est de même pour les établissements scolaires (ex. CPE dans les cégeps et universités). Cependant, bien que la question soit des plus pertinentes, nous ne la développerons pas davantage puisqu'elle concerne moins la réalité des jeunes qui fréquentent les maisons de jeunes (12-17 ans).

5. Quels sont les meilleurs moyens de développer l'employabilité des jeunes ?

Plusieurs moyens peuvent être mis en œuvre pour développer l'employabilité des jeunes. Actuellement, beaucoup d'efforts sont faits en matière d'entrepreneuriat, mais c'est un domaine qui touche une faible proportion de jeunes. Nous croyons que des efforts supplémentaires pourraient être consacrés aux enjeux qui concernent les jeunes en région (peu d'emplois disponibles, secteurs spécialisés, difficultés d'accès aux ressources en santé, en éducation et en services, etc.). Ils auraient peut-être moins tendance à désertir les régions s'ils y trouvaient une diversité de programmes d'études et la possibilité d'y travailler et d'éventuellement y élever une famille.

Aussi, il importe de rester vigilant à propos des services offerts par les divers organismes communautaires. Plusieurs ont développé une grande expertise à propos de la jeunesse et veillent à ce que l'ensemble de leur mission y soit consacrée. Cependant, il est primordial de ne pas disperser ce savoir-faire en octroyant du financement pour des projets spécifiques à des acteurs qui ne peuvent couvrir tous les domaines concernés. C'est malheureusement le cas des Carrefour jeunesse emploi, qui s'adressent désormais en priorité aux prestataires de l'aide financière de dernier recours (c.-à-d. aide sociale) et aux chômeurs chroniques. Les 16-18 ans sont mis de côté et les mesures de suivi sont restrictives. La participation aux activités n'est pas encouragée de manière positive, mais est plutôt sanctionnée (ex. coupures des prestations si les mesures proposées ne sont pas suivies). De nombreux jeunes sont laissés à eux-mêmes, alors qu'ils auraient eu besoin de ces services. Les organismes jeunesse tentent de les aider, mais ne disposent malheureusement pas des ressources humaines et financières pour y parvenir dans la même mesure.

Enfin, l'employabilité des jeunes pourrait être encouragée par des projets de volontariat ou des stages rémunérés et encadrés, de même que par des coopératives jeunesse de services, à l'instar de celles proposées par les maisons de jeunes.

Axe 4 : Promotion d'une citoyenneté active et plurielle

L'apprentissage de la démocratie et de la participation citoyenne des jeunes fait partie intégrante de la mission maison de jeunes. En les fréquentant, les jeunes développent leur sens critique, élargissent leurs horizons, apprennent à traiter et à intégrer les informations qu'ils reçoivent, remettent en question les constats établis et explorent différentes façons de voir la vie. Une fois qu'ils ont évalué l'ensemble des possibilités, ils deviennent en mesure de procéder à des choix éclairés et de passer à l'action.

En commençant par la prise en charge de leur temps de loisir, les jeunes qui fréquentent les maisons de jeunes ont l'occasion d'évaluer les différentes options qui s'offrent à eux pour ensuite faire des choix réfléchis et s'affairer à les mettre en œuvre. Ils apprennent aussi à devenir responsables de leurs actes, en assumant les conséquences de leurs choix. Les jeunes comprennent alors qu'avec le droit de choisir, vient la possibilité de se tromper, et le devoir de se reprendre. En les accompagnant tout au long de ce processus, les maisons de jeunes aident les adolescents à devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.

Les impacts du travail des maisons de jeunes sur les jeunes et leurs communautés sont nombreux :

- ➔ Elles permettent l'apprentissage de la démocratie : préparation des jeunes à jouer un rôle important au sein de leur maison de jeunes et de leur regroupement dans des lieux tels le comité de jeunes et/ou les assemblées générales (maisons de jeunes et RMJQ);
- ➔ Elles développent le sens des responsabilités : discussions sur les conséquences des actes posés et sur le respect de ses engagements;
- ➔ Elles apprennent aux jeunes à faire des choix éclairés : organisation de débats et implication des jeunes dans le choix des activités.
- ➔ Elles facilitent l'insertion des jeunes à la société : implication bénévole dans la vie de la communauté, activités favorisant le « raccrochage » social, plateaux de travail et coopératives jeunesse de services.

En bref, les maisons de jeunes sont des associations qui permettent à des jeunes et des adultes de se réunir, sur une base volontaire, autour d'un projet commun et de poursuivre les objectifs qu'ils se sont donnés. Ceci implique que les jeunes connaissent une vie associative et démocratique de qualité. Issues de l'action citoyenne d'une communauté, les maisons de jeunes ont été mises sur pied pour répondre aux besoins des jeunes. En adoptant une démarche d'éducation populaire et d'animation sociale, elles visent à créer un sentiment d'appartenance chez les jeunes, tout en leur offrant l'occasion d'échanger et d'avoir des relations de qualité avec des adultes significatifs. Les adolescents qui le désirent peuvent y trouver leur place ainsi que les outils nécessaires pour s'impliquer.

Thèmes présentés

- ✓ la participation citoyenne, l'engagement bénévole et la participation à la vie culturelle ;
- ✓ l'accès des jeunes aux lieux décisionnels ;
- ✓ le dialogue et l'entraide entre les générations ;
- ✓ l'importance de l'écocitoyenneté.

Questions de consultation

1. Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années ?

Tel que mentionné précédemment, ces priorités d'interventions font partie intégrante de la mission maison de jeunes, et ce, depuis plus de 40 ans.

Par et pour les jeunes, les maisons de jeunes sont des lieux de prise en charge de soi, de ses besoins et de ses aspirations. Les adolescents sont invités à exprimer leurs opinions, à s'impliquer dans les différents projets de leur maison de jeunes et à participer aux activités. Ils sont aussi encouragés à jouer un rôle actif dans la prise de décisions et à faire preuve d'ouverture et d'engagement envers la communauté. Ils ont la possibilité d'avoir des responsabilités et de s'engager dans des activités et des projets (culturels, éducatifs, sportifs, de sensibilisation, d'information et de prévention) à la fois stimulants et utiles pour la communauté. De plusieurs façons, les maisons de jeunes favorisent la participation citoyenne, l'engagement bénévole et la participation à la vie culturelle des communautés au sein desquelles elles sont implantées.

Pour illustrer ces propos, dans les maisons de jeunes, ce sont les adolescents, accompagnés des animateurs, qui assurent la prise en charge des lieux ainsi que l'organisation des activités. Cet exercice est un outil privilégié d'apprentissage de la vie associative et des règles démocratiques qui s'y rattachent. Les jeunes sont ainsi consultés sur l'achat d'équipements, sur les activités et/ou sur l'établissement et le respect des règles internes³⁴. Ce sont autant d'occasions utilisées par l'équipe d'animation pour favoriser l'apprentissage des valeurs du projet maison de jeunes. Quotidiennement, les animateurs travaillent à l'amélioration de la capacité de prise en charge des jeunes et les amènent à s'impliquer dans les instances décisionnelles qui les concernent.

Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement à propos de cet axe nous paraissent donc toutes fort à propos. Cependant, nous continuons de nous questionner sur la situation des jeunes en région. En effet, il conviendrait de réfléchir aux stratégies qui pourraient être déployées pour que les adolescents puissent développer un sentiment d'appartenance envers leur région et s'y impliquer davantage.

Pour ce faire, il faudrait leur permettre d'y passer du temps et de se familiariser avec la vie régionale. Il est important que les jeunes puissent découvrir ce qui se passe à l'extérieur des grands centres urbains, mais également qu'ils aient accès aux services qui leur permettraient de s'y établir (santé, éducation, emplois, etc.).

³⁴ Également appelé code de vie

L'expertise des maisons de jeunes à ce sujet s'illustre de manière concrète. Par exemple, certaines d'entre elles organisent des activités qui mettent en valeur leur région (voyages, randonnées en forêt, histoires des personnages marquants, etc.). Des événements locaux sont également mis de l'avant pour sensibiliser et mobiliser les jeunes aux enjeux de leur territoire (fermetures d'usine, impacts environnementaux de certaines pratiques commerciales, désastres naturels...) Enfin, rappelons que le RMJQ regroupe des maisons de jeunes de partout au Québec. Avec en moyenne 2 ou 3 travailleurs à temps plein (animateurs et coordonnateurs), les maisons de jeunes contribuent à favoriser le maintien d'emplois en région. De plus, par l'implication de ses nombreux bénévoles et par les liens qu'elles créent avec leur communauté, les maisons de jeunes favorisent la participation citoyenne, l'entraide et le dialogue entre les générations, mais surtout, elles contribuent directement au développement du sentiment d'appartenance des jeunes à leur communauté.

2. L'engagement bénévole ou volontaire est-il susceptible d'encourager, à terme, la participation des jeunes dans les communautés et les institutions de la société québécoise?

Depuis leur création, les maisons de jeunes encouragent l'engagement bénévole et favorisent la participation des jeunes à la vie de leur communauté. L'implication citoyenne fait partie de la mission des maisons de jeunes et les adolescents sont invités à participer aux activités et aux actions bénévoles auxquelles ils croient et pour lesquelles ils ont envie de donner de leur temps.

Selon les données de l'ISQ, près de 55% des jeunes âgés de 15 à 24 ans ont fait du bénévolat en 2010, contre un peu moins de 40% pour les 25 ans et plus.³⁵ Cependant, il est important de demeurer vigilant par rapport à ces chiffres, puisque certains types d'implication bénévole ne sont peut-être pas qualifiés comme tels par les jeunes. De plus, il convient de se questionner sur le lien qui pourrait exister entre le temps consacré au bénévolat et les besoins croissants de financement des organismes communautaires. En effet, beaucoup d'activités de bénévolat sont liées à des besoins de financement pour des projets, voire même pour la survie d'organismes. En maisons de jeunes, les jeunes participent souvent à des activités d'autofinancement. Bien que ces activités soient considérées comme des heures de bénévolat et/ou d'implication citoyenne, il n'en demeure pas moins qu'elles sont d'abord liées à des impératifs de recherche de financement. Au-delà de la volonté de s'impliquer, il arrive aussi que le bénévolat soit réalisé dans le but d'atteindre des objectifs (ex. acquisition de premières expériences professionnelles), ou même qu'il soit imposé (exigences scolaires). Or, ce que soutiennent les maisons de jeunes, c'est l'implication bénévole et citoyenne libre et volontaire des adolescents. Indéniablement, les activités d'autofinancement font partie de la vie des organismes communautaires, mais elles ne sont pas une fin en soi. Les maisons de jeunes souhaitent contribuer, par leur approche d'éducation populaire autonome, au développement de la réflexion critique chez les jeunes. Grâce à cette prise de conscience individuelle et collective des enjeux qui les concernent, les jeunes pourront participer activement³⁶ aux transformations sociales, économiques, culturelles et politiques de leur milieu.

³⁵ ISQ, Regard statistique sur la jeunesse, État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans : 1996 à 2012.

³⁶ Notamment par l'engagement bénévole et la participation citoyenne.

3. Quels sont les meilleurs moyens d'encourager un dialogue ouvert et productif entre les générations, et quelles sont les tribunes où ce dialogue peut avoir lieu ?

En 2002, le Conseil de la famille et de l'enfance s'est penché sur la question de la perception sociale de l'adolescence au Québec. Voici ce qu'il en a dit : « *Le Conseil s'inquiète de cette image négative de l'adolescence véhiculée en particulier par les médias et de la tendance à présenter cette période essentiellement comme une phase dangereuse pour les adolescents et la société. (...) Il ressort de cette perception une grande intolérance envers les jeunes et une ségrégation inacceptable qui ont des conséquences dramatiques sur une partie des adolescents.* »³⁷

À la lumière de ce constat, la question se pose à savoir si nous souhaitons, en tant que société, davantage gérer le risque de l'adolescence ou vivre cette expérience avec eux? D'emblée, nous croyons que toute initiative visant l'amélioration du soutien offert aux jeunes est importante. Les jeunes ont besoin de ce soutien dans leur développement; ils ont besoin d'être reconnus et soutenus socialement par leurs pairs, mais aussi, sinon plus, par les autres générations. La société doit reconnaître la place des jeunes et soutenir sans équivoque leurs efforts de socialisation. Avec les changements démographiques auxquels le Québec fait face, chaque jeune est une richesse sociale dont on ne peut se passer.

Les maisons de jeunes contribuent à cet effort en favorisant la création de liens de confiance entre les jeunes et des adultes significatifs. Ces derniers ne sont pas des parents ou des amis, ils sont des accompagnateurs présents au quotidien, chaleureux, disponibles et à l'écoute. Ils permettent aux adolescents d'être confrontés à l'extérieur (amis, famille, normes, système, etc.), mais aussi à eux-mêmes, à leurs valeurs et à leurs contradictions. Ils sont là pour féliciter les jeunes de leurs réussites et les soutenir dans leurs ambitions. Ils respectent leurs choix et vivent avec eux des moments de vie heureux et moins heureux. Ce lien est un tremplin qui permet à chaque jeune de partir d'où il est pour aller plus loin.

En ce sens, le projet maison de jeunes est un projet intergénérationnel en soi. Il permet aussi de:

- 🕒 démontrer l'importance de la jeunesse à la société;
- 🕒 démystifier l'adolescence auprès de la communauté;
- 🕒 mettre de l'avant les bons coups des jeunes ;
- 🕒 favoriser la réflexion des adolescents à l'égard des autres générations;
- 🕒 développer le sens des responsabilités des adolescents envers les plus jeunes (ex. aide aux devoirs) et les plus âgés.

Le dialogue intergénérationnel est également être encouragé par le biais d'activités réalisées dans la communauté. Certaines maisons de jeunes ont développé des partenariats avec des organismes communautaires dédiés aux enfants ou aux personnes âgées et organisent conjointement avec eux différentes activités. Ces rencontres permettent aux jeunes de socialiser, d'accroître leur estime de soi, d'être reconnus par les autres et de prendre part activement au bien-être des gens de leur communauté.

Un autre exemple de création de liens entre les générations est le mentorat. Un travailleur d'expérience peut ainsi accompagner professionnellement un jeune en lui transmettant une

³⁷ Conseil de la famille et de l'enfance, Les familles avec adolescents, entre le doute et l'incertitude; Rapport 2001-2002 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, p.100

part de ses connaissances et de ses compétences. En maisons de jeunes, le mentorat est mis de l'avant par le biais d'activités ciblées, individuelles ou de groupes, où les jeunes peuvent être accompagnés par des adultes dans leur cheminement académique, culturel, sportif, voire même politique. Cet exercice peut se transformer et devenir un lien significatif de support et de confiance. Inversement, le lien de confiance qui unit un jeune et un adulte significatif peut permettre aussi une transmission réciproque de connaissances. Par ailleurs, un lien de confiance entre deux personnes ne pourra s'établir que si elles sont toutes deux consentantes à s'y investir, car ce lien ne saurait être forcé sans devenir artificiel.

Ainsi, pour favoriser l'émergence de ces liens privilégiés, les milieux de vie où les jeunes sont en contact avec des adultes aptes à les accompagner dans leur développement doivent être soutenus. Un financement adéquat des établissements scolaires et des organismes dédiés à la jeunesse permet d'offrir des activités d'apprentissage de qualité, mais surtout de contrer le roulement de personnel et de stabiliser les équipes de travail présentes pour les jeunes. Encore une fois, on ne saurait trop rappeler l'importance du financement des organismes communautaires autonomes jeunesse qui travaillent quotidiennement à soutenir, aider, outiller et former les adultes de demain.

4. Comment peut-on valoriser les comportements écoresponsables, dans le cadre d'activités bénévoles et volontaires ou d'activités intergénérationnelles ?

Plusieurs des actions des maisons de jeunes portent sur la sensibilisation à l'environnement. Par exemple, le programme des ambassadeurs de la collecte sélective est un projet en cours dans plusieurs maisons de jeunes du Québec. Pour les adolescents, ce projet consiste à réaliser des activités visant à augmenter la récupération des matières recyclables dans les lieux publics des municipalités québécoises.³⁸

À l'instar de cette initiative, de nombreuses autres activités peuvent être mises sur pied pour encourager les comportements écoresponsables chez les jeunes. Un engagement gouvernemental pourrait permettre à plusieurs d'entre elles de se concrétiser. Par ailleurs, l'environnement est l'affaire de tous et nous croyons que chacun devrait s'investir à en assurer la protection dans la mesure de ses moyens. Des stages sur le développement durable pourraient être offerts en entreprises, de même que du volontariat. Chaque geste posé en ce sens compte, car il contribue à faire changer les habitudes. Il est important que les jeunes soient porteurs de ce message, car ils représentent l'avenir et influenceront les prochaines politiques en matière d'environnement.

³⁸ Table pour la récupération hors foyer (2015), Programme Les ambassadeurs de la collecte sélective : <http://www.programmehorsfoyer.ca/programmes/programme-ambassadeurs-de-la-collecte-selective/>

5. Quels sont les meilleurs moyens d'encourager l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle par les jeunes ?

■ Par l'apprentissage de la démocratie :

Les maisons de jeunes sont des lieux de passage qui permettent aux adolescents d'élargir leurs horizons et de transiger vers l'autonomie. Elles sont également des milieux de vie où des individus et des groupes très différents cohabitent, se confrontent, échangent et en viennent à des « ententes négociées », voire à des consensus. L'apprentissage de la vie démocratique passe par l'écoute, l'acceptation des points de vue différents, la négociation et finalement l'acceptation des décisions de la majorité. Le choc des idées passe aussi par la remise en question des attitudes, ce qui permet aux jeunes de clarifier leur point de vue et d'aller au-delà des idées préconçues.

■ Par l'apprentissage de la vie associative :

Par leur projet éducatif et leur mission, les maisons de jeunes initient les adolescents à la vie associative et les invitent à prendre part à de nombreuses activités, dont la participation à des actions collectives³⁹. Ces projets leur permettent de développer leur potentiel et leur esprit critique, de réaliser des expériences constructives et d'acquérir des connaissances, des aptitudes et des stratégies qui auront une influence sur leur cheminement.

■ Par l'implication communautaire :

Issues de leur communauté, il n'est pas surprenant de constater que les maisons de jeunes y sont impliquées, présentes et actives. Elles sont également des carrefours d'échange et de réflexion sur la jeunesse et contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu. Toutefois, pour que les maisons de jeunes continuent d'occuper un rôle dynamique et soient reconnues et soutenues à leur juste valeur, la participation sociale des adolescents est nécessaire. C'est grâce à leur travail d'intervention au quotidien que les maisons de jeunes favorisent l'implication des jeunes dans leur communauté et leur permettent d'en comprendre toute l'importance.

■ Par l'engagement social et la participation citoyenne :

Les maisons de jeunes sont des lieux d'initiation à la citoyenneté, où les jeunes contribuent à participer activement à la vie en société. Ils développent leur compréhension des différents enjeux sociaux⁴⁰ et apprennent à se positionner à leur égard. Ils prennent également conscience de leurs droits et développent des stratégies pour les défendre lorsqu'ils ne sont pas respectés. C'est en se mobilisant, en participant à des actions collectives et en s'impliquant librement et volontairement dans la gestion et la vie associative de leurs maisons de jeunes que les adolescents affichent leur présence dans la sphère sociale et apprennent à devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.

³⁹ Qui portent notamment sur le respect des biens d'autrui, le droit à la santé, les responsabilités civiles et le respect des différences.

⁴⁰ Par enjeux sociaux, il est ici question des inégalités sociales fondées sur l'âge, le sexe, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, les handicaps, l'exploitation économique et le statut social.

Néanmoins, « certaines formes d'engagement social ne semblent possibles chez les jeunes que dans la mesure où ils parviennent à se former une image cohérente du monde extérieur. La diversité et l'étendue de l'engagement sont également tributaires du même phénomène. Plus cette vision est négative ou faite de rapports hostiles, plus le repli sur la marginalité risque d'être prononcé. Par contraste, une représentation relativement assurée de son avenir, une certaine confiance dans la capacité de porter des projets personnels sont les corollaires de formes d'engagement social dans un univers extérieur perçu comme favorable par le jeune. »⁴¹

Les maisons de jeunes favorisent la construction d'une image cohérente du monde extérieur chez les jeunes. L'apprentissage de la participation citoyenne se fait au quotidien et est basé sur l'établissement volontaire de relations de confiance réciproques et respectueuses entre les jeunes et des adultes responsables. Les animateurs sont là pour leur permettre de mieux comprendre le monde qui les entoure, pour les aider à développer leur confiance en soi, en leurs capacités et en l'avenir, pour susciter une confrontation saine et pour éveiller leur sens critique. Les jeunes prennent ainsi conscience que l'exercice d'une pleine participation citoyenne implique des droits, mais également des responsabilités et que par l'expression de cet engagement, ils font le choix de les respecter.

En ce sens, il nous paraît essentiel que les lieux d'échange et de concertation⁴² où les jeunes peuvent participer activement à la vie de leur communauté soient maintenus et protégés. Il faut également simplifier l'accès à ces instances et s'assurer que tous les jeunes comprennent bien ce qu'est l'engagement citoyen, la participation sociale et l'implication communautaire. Les adolescents de tous les milieux doivent pouvoir être représentés, et non seulement les jeunes qui sont déjà mobilisés, politisés et impliqués. Il est également important de se demander pour quelles raisons les jeunes se désinvestissent de la politique, tel qu'en font foi leurs faibles taux de participation électorale.⁴³ Enfin, nous croyons qu'il serait possible d'encourager l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle chez les jeunes en intégrant des cours d'éducation à la citoyenneté au programme scolaire des écoles secondaires. De nombreuses autres mesures pourraient également être mises de l'avant, pour autant qu'elles conservent leur mandat d'éveiller le goût chez les jeunes de s'intéresser aux différentes formes de participation sociale, publique et électorale qui s'offrent à eux et qu'ils prennent ainsi la place qui leur revient dans la société.

⁴¹ Pronovost, G. (2009). Le rapport au temps des adolescents: une quête de soi par-delà les contraintes institutionnelles et familiales.

⁴² ex. Tables de concertation jeunesse locales et régionales, CA d'organismes, comités étudiants, etc.

⁴³ « Le déclin de la participation électorale des jeunes Canadiens est une tendance lourde et profonde. On observe depuis les années 1980 un phénomène inquiétant : la diminution constante et significative du taux de participation électorale initiale, c'est-à-dire la diminution de la participation des membres d'une nouvelle cohorte d'électeurs appelés à voter pour la première fois. En effet, ce taux est passé de 70 % dans les années 1960, puis à 50 % et à 40 % dans les années 1980 et 1990 et à tout juste un peu plus de 30 % en 2004. » La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois : une recherche exploratoire de l'INM, Directeur général des élections du Québec, 2012 <http://www.electionsquebec.qc.ca/documents/pdf/DGE-6438.pdf>

Conclusion

Le RMJQ est en accord avec le choix des priorités d'intervention de la prochaine politique québécoise de la jeunesse. Cependant, nous souhaitons rappeler que bien qu'il convienne d'agir stratégiquement sur des problématiques urgentes et spécifiques, il faut également intervenir globalement sur l'acquisition des facteurs de protection qui influencent la santé et le bien-être des jeunes. La mission des maisons de jeunes s'inscrit en ce sens. Ces dernières croient en l'importance de la prévention auprès des jeunes, et ce, à l'égard de l'ensemble des thèmes présentés, allant des saines habitudes de vie au développement de relations égalitaires et harmonieuses avec les autres.

Selon le Conseil de la famille et de l'enfance, *« en termes de prévention, un grand défi attend la société québécoise. En effet, elle doit repenser la stratégie adoptée depuis plusieurs années qui consiste à axer la prévention sur les enfants plus jeunes. Les adolescents ont aussi des difficultés impossibles à résoudre seuls et dont les conséquences peuvent s'avérer désastreuses pour l'avenir. »*⁴⁴ À cet égard, nous tenons à souligner l'importance de tenir compte des jeunes dès leur entrée dans l'adolescence, et nous rappelons que c'est à partir de cet âge, qui marque également une période de construction identitaire riche en expériences, que la prévention commence à agir.

Pour pouvoir venir en aide aux jeunes, les soutenir et les appuyer dans leur développement, il est impératif de créer des liens de confiance avec eux, et c'est ce à quoi s'affairent quotidiennement les maisons de jeunes. Pour paraphraser Boris Cyrulnik, « ordonner et tirer sur la tige ne fait jamais de bien aux racines, surtout si elles sont fragiles. Un tuteur solide, stable et chaleureux est plus efficace. » Cette métaphore représente bien le projet maison de jeunes, où les animateurs travaillent à créer des liens chaleureux et significatifs avec les adolescents, les écoutent et sont présents dans les moments importants de leur vie.

Malheureusement, de plus en plus, le manque de soutien financier vient fragiliser cette assise. Le nombre d'heures d'ouverture, les projets et les activités offerts en maisons de jeunes se voient réduits. Les conditions de travail et les salaires proposés ne sont pas attractifs et le roulement de personnel qui en découle nuit à l'atteinte des objectifs.

Néanmoins, nous estimons que les quatre axes soutenus par le gouvernement dans sa démarche sont tout à fait à propos, mais qu'il faut demeurer vigilant pour ne pas occulter la réalité des jeunes en région. À l'instar des jeunes en difficulté, ces derniers doivent faire l'objet de mesures particulières qui tiennent compte de ce qu'ils vivent et de ce à quoi ils aspirent, de même que de leurs environnements (physique, familial, social, culturel, etc.).

Ainsi, il convient de travailler au développement de saines habitudes de vie chez les jeunes, que ce soit par des activités de prévention, par la diffusion d'informations, en mettant en place des conditions favorables au développement de l'esprit critique et de l'estime de soi, en contribuant à diminuer l'isolement ou encore en favorisant la socialisation et les relations interpersonnelles harmonieuses.

⁴⁴ Conseil de la famille et de l'enfance (2002), *Les familles avec adolescents, entre le doute et l'incertitude*, Le rapport 2001-2002 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, p.103

La persévérance et la réussite scolaire peuvent aussi être encouragées à l'extérieur de l'école, notamment grâce au travail des maisons de jeunes qui offrent aux jeunes un soutien individualisé, des activités variées qui favorisent le développement du savoir-faire et du savoir-être et qui collaborent à divers projets avec les écoles et les organismes de leur milieu. À n'en point douter, les maisons de jeunes sont soucieuses de valoriser et d'appuyer les jeunes dans leur cheminement scolaire et considèrent l'acquisition de connaissances et de compétences dans un sens plus large, qui s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire autonome.

Quant à la question de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, elle nous paraît être en lien direct avec l'axe précédent, car les jeunes doivent être soutenus dans leur cheminement scolaire pour pouvoir accéder à l'emploi qui leur convient et qui leur permet de s'épanouir pleinement. De leur côté, les maisons de jeunes n'agissent pas directement sur l'employabilité des jeunes, mais elles y contribuent par le biais d'activités qui permettent aux adolescents d'être mieux outillés et préparés au marché du travail. Néanmoins, nous croyons qu'une réflexion approfondie sur le marché du travail et ce qu'il a à offrir aux jeunes est nécessaire, et ce, avant de s'interroger sur la meilleure façon de combler les besoins de l'industrie. Les intérêts et les besoins des jeunes doivent être au cœur de cette réflexion.

Enfin, en ce qui a trait à la démocratie et à la citoyenneté active et plurielle, nous considérons qu'elles sont des éléments centraux de la future politique jeunesse, puisqu'elles marqueront le Québec de demain. Les maisons de jeunes y contribuent directement puisqu'elles sont des carrefours d'échange et des milieux de vie où cohabitent des jeunes d'âge et de profils variés. Ils y apprennent ce qu'est la démocratie, développent leur sens des responsabilités et leur sens critique, font partie intégrante de la gestion et des décisions de leur maison de jeunes, participent au CA et s'impliquent bénévolement dans de nombreuses activités. Ces actions facilitent indéniablement l'insertion des jeunes à la société.

Or, pour que le développement de ces quatre axes d'intervention soit cohérent et harmonieux, le RMJQ et ses membres estiment que les services destinés aux jeunes doivent être complémentaires. Les différents organismes et établissements qui travaillent auprès des jeunes doivent être ouverts aux partenariats et à la collaboration, et l'expertise doit circuler entre les milieux. Une attitude d'ouverture et de reconnaissance du travail d'autrui ne peut qu'être bénéfique pour l'ensemble de la jeunesse québécoise.

Bien entendu, nous ne disons pas que les maisons de jeunes sont la seule et unique solution aux problématiques évoquées, mais elles en font partie, grâce à leur mission, leur vision et leurs pratiques alternatives et innovantes. C'est pourquoi nous souhaitons faire partie des stratégies privilégiées pour les jeunes et espérons que le gouvernement tiendra compte de l'apport de nos recommandations lors de la mise en place de sa prochaine politique jeunesse.

Bibliographie

- BEAULIEU, Diane, (2000). *Techniques d'impact pour grandir: illustrations pour développer l'intelligence émotionnelle chez les adultes*. Lac-Beauport, Québec: Éditions Académie impact, p. 75.
- BEAUREGARD, F., GUÉRETTE, D., HRIMECH, M., LABEL, Y., MARTINEAU, P., & PÉLOQUIN, S. (2000). *Détresse psychologique et insertion sociale des jeunes adultes: un portrait complexe, une responsabilité collective*. Les Publications du Québec.
- BOIVIN, M. D. (2003). Les jeunes adultes québécois décrocheurs. *Enfances & Psy*, 24(4), 131-138.
- COMITÉ D'EXPERTS SUR L'AVENIR DU SYSTÈME DE RETRAITE QUÉBÉCOIS, & D'AMOURS, A. (2013). *Innovier pour pérenniser le système de retraite: un contrat social pour renforcer la sécurité financière de tous les travailleurs québécois*. Gouvernement du Québec.
- CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE, *Les familles avec adolescents, entre le doute et l'incertitude; Rapport 2001-2002 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, p.100.
- DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC (2012), *La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois : une recherche exploratoire de l'Institut du Nouveau Monde*.
- GENDRON, M., ROYER, É., BERTRAND, R., & POTVIN, P. (2005). Les troubles du comportement, la compétence sociale et la pratique d'activités physiques chez les adolescents. *Revue des sciences de l'éducation*, 31(1), 211-233.
- GODBOUT, R., HUYNH, C., & MARTELLO, E. (2010). Le sommeil et les adolescents. *Revue québécoise de psychologie*, 31(2), p. 139-140
- ISQ, *Regard statistique sur la jeunesse, État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans : 1996 à 2012*.
- KAUFFMAN, J.M. (1997). *Characteristics of emotional and behavioral disorders of children and youth*. Upper Saddle River, NJ: Prentice Hall.
- KINO-QUÉBEC. (1998). *Les jeunes et l'activité physique : situation préoccupante ou alarmante ?* Québec: Ministère des Affaires Municipales.
- LAPLANTE, M. (2015). *Travail, heures travaillées et revenus: détermination de leur relation avec le décrochage scolaire des jeunes du secondaire*.
- LE BOSSÉ, Y. (2003). De l'«habilitation» au «pouvoir d'agir»: vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 30-51.
- LEDOUX, É., FOURNIER, P. S., Champoux, D., Prud'homme, P., Laberge, M., Aurousseau, C. & Chatigny, C. (2013). Les conditions de travail au Québec: une analyse différenciée selon les groupes d'âge. *Relations industrielles/Industrial Relations*, 68(4), 590-607.
- L'R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC ET REGROUPEMENT DES MAISONS DE JEUNES DU QUÉBEC, *Cadre de référence pour le financement des milieux de vie : Les centres de femmes et les maisons de jeunes*, avril 1998.
- PICHÉ, V., RENAUD, J., & GINGRAS, L. (2002). *L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal: une approche longitudinale*.

PRONOVOST, G. (2006). L'Univers du temps libre et des valeurs chez les jeunes. PUQ.

PRONOVOST, G. (2009). Le rapport au temps des adolescents: une quête de soi par-delà les contraintes institutionnelles et familiales.

SCHEIER, L.M., BOTVIN, G.J., Griffin, K.W. et Diaz, T. (2000). Dynamic growth models of self-esteem and adolescent alcohol use. *Journal of Early Adolescence*, 20(2), 178-209.

STATISTIQUES CANADA (2013), Étude sur les changements des conditions du marché du travail des jeunes Canadiens, no. 75-006-X.

THIBAUT, G. (2001). L'activité physique. In Gouvernement du Québec (dir.), 6, 12, 17 Nous serons bien mieux ! – Les déterminants de la santé et du bien-être des enfants d'âge scolaire, Québec : Ministère des Sports et Loisirs, p.211-250.

TABLE POUR LA RÉCUPÉRATION HORS FOYER (2015), Programme Les ambassadeurs de la collecte sélective, En ligne : <http://www.programmehorsfoyer.ca/programmes/programme-ambassadeurs-de-la-collecte-selective/> (page consultée le 6 octobre 2015).